

Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur le rapport du Groupe Conseil UDA et la réponse de CMQR relativement à la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Geneviève Perreault

Date: 2026-06-19

Je souhaite soumettre ce commentaire à titre de citoyenne de Frontenac et de propriétaire d'une entreprise située à Lac-Mégantic.

Ma position est particulière, parce que ma résidence actuelle est située près de la voie ferrée qui serait retirée, et mon entreprise est aussi située près de la voie ferrée actuelle à Lac-Mégantic. D'un point de vue personnel, je devrais donc être favorable au projet de contournement, puisque celui-ci pourrait réduire la présence du train près de mes lieux de vie et de travail.

Malgré cela, je demeure très préoccupée par les impacts environnementaux possibles du projet. En 2026, je crois qu'il ne devrait plus y avoir de compromis majeur à faire lorsqu'il est question de protection de l'environnement. Même si des mesures d'atténuation sont prévues, il n'existe jamais de risque zéro. Lorsqu'on touche aux milieux naturels, aux cours d'eau, aux terres agricoles ou aux écosystèmes, les conséquences peuvent durer longtemps et être assumées par toute la population de la région.

Je comprends la volonté d'améliorer la sécurité ferroviaire et je respecte profondément les personnes qui ont été marquées par la tragédie de Lac-Mégantic. Toutefois, je crois qu'il faut se demander si toutes les solutions possibles ont réellement été étudiées pour améliorer la sécurité sans compromettre davantage l'environnement.

Notre région travaille déjà fort pour protéger le lac Mégantic et les milieux naturels environnants. Avec les pluies abondantes, l'érosion et les enjeux de contamination, nous savons à quel point cet équilibre est fragile. Je trouve inquiétant de prendre le risque d'ajouter une pression supplémentaire sur notre environnement, alors que nous investissons déjà beaucoup d'efforts et d'argent pour le préserver.

Ma question est donc la suivante : une solution qui comporte des risques environnementaux importants peut-elle vraiment être considérée comme la meilleure solution?

Je suis reconnaissante de pouvoir m'exprimer dans le cadre de cette consultation publique. J'espère que la décision finale tiendra compte non seulement de la sécurité ferroviaire, mais aussi de la protection de l'environnement et des conséquences à long terme pour notre région.

Merci de considérer mon commentaire.

Geneviève Perreault